

Débuter son traitement en toute sécurité.



Qu'est-ce que myCare Start ?

Qu'est-ce que myCare Start ?

myCare Start est un service conçu pour accompagner les personnes qui débutent un nouveau traitement médicamenteux de longue durée. Votre pharmacienne ou votre pharmacien vous apportera un accompagnement professionnel, en collaboration avec votre médecin, pour démarrer votre médicament en toute confiance.

À qui est destiné myCare Start ?

Cette nouvelle prestation est accessible à toute personne commençant un ou des nouveaux médicaments prescrits par la/le médecin pour les maladies cardiovasculaires, l'hypercholestérolémie (taux élevé de cholestérol dans le sang), le diabète, les maladies respiratoires comme l'asthme ou la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) ou la dépression.

Comment myCare Start peut-il m'aider ?

Commencer un nouveau traitement signifie changer un peu ses habitudes quotidiennes. Cela semble simple, mais en réalité, c'est souvent complexe à mettre en œuvre. Un dialogue ouvert avec votre pharmacienne ou votre pharmacien vous permettra de mieux comprendre et gérer votre traitement médicamenteux. Votre pharmacienne ou votre pharmacien sera à votre écoute pour vous accompagner afin que vous puissiez bénéficier pleinement de votre nouveau médicament.

Cette nouvelle prestation ne remplace pas une consultation avec votre médecin, mais apporte un soutien professionnel complémentaire à votre suivi. Votre médecin sera également informé·e de votre participation, garantissant ainsi une offre de soins coordonnée.

Comment fonctionne myCare Start ?

Votre santé et votre bien-être sont notre priorité. Assurer un bon démarrage du traitement, intégrer le bon médicament au mieux dans votre quotidien et renforcer une gestion autonome du traitement sont des éléments essentiels.

myCare Start comprend deux entretiens personnalisés de 10 minutes avec votre pharmacienne ou votre pharmacien, réalisés dans les six premières semaines suivant le début de votre nouveau traitement médicamenteux.



Votre début de traitement en toute sécurité

Lorsque votre nouveau médicament vous est délivré, votre pharmacie vous présentera ce service. Ce service se déroule en deux étapes :

Étape 1

Premier entretien: il s'agit d'un entretien qui a lieu dans une salle de consultation en pharmacie, 7 à 14 jours après que le nouveau médicament vous a été délivré. Si vous le souhaitez, cet entretien peut également être réalisé par téléphone.

Votre pharmacienne ou votre pharmacien discutera avec vous de votre façon de gérer votre nouveau médicament ainsi que de vos besoins et/ou de vos soucis. Nous vous encourageons à poser toutes les questions que vous souhaitez au sujet de votre traitement. En cas de difficulté, votre pharmacienne ou votre pharmacien collaborera avec vous et votre médecin étape par étape pour trouver des solutions et décider ensemble des prochaines actions à entreprendre.

Étape 2

Deuxième entretien: il a lieu environ 2 à 4 semaines après le premier entretien, en présentiel ou par téléphone. Cet entretien est l'occasion de faire le point sur votre expérience du médicament jusqu'à ce jour. Avec votre pharmacienne ou votre pharmacien vous parlerez de vos nouvelles préoccupations qui auraient pu apparaître,

et vous adapterez ensemble les stratégies si nécessaire afin de vous sentir plus à l'aise dans la gestion de votre médicament. À la fin de cette consultation, vous devriez être mieux équipé·e pour poursuivre votre traitement en toute confiance.

À la fin de ces entretiens, un rapport sera transmis à votre médecin. Cela favorisera une approche coordonnée de vos soins et permettra à votre médecin et à votre pharmacienne ou à votre pharmacien de vous soutenir davantage si nécessaire.

Lors de chaque entretien, vous pouvez être accompagné·e par un membre de votre famille, un·e ami·e ou un·e proche aidant·e.



Participer à myCare Start

Comment pouvez-vous préparer vos entretiens avec votre pharmacienne ou votre pharmacien ?

Vous pouvez vous préparer :

- en notant les questions que vous souhaitez poser au sujet de votre nouveau médicament ou vos nouveaux médicaments.
- en faisant la liste de toutes vos préoccupations concernant vos nouveaux médicaments.
- en apportant à la pharmacie vos médicaments ainsi que les dispositifs ou outils que vous utilisez pour les prendre.

Regardez la vidéo explicative de myCare Start :



Comment pouvez-vous participer à l'évaluation de myCare Start ?

La recherche joue un rôle important dans le développement de nouvelles prestations de santé tels que myCare Start et permet de s'assurer qu'ils soient utiles pour les personnes débutant de nouveaux médicaments comme vous. Une étude est actuellement en cours pour évaluer myCare Start, menée par l'Université de Genève. Si vous souhaitez vous impliquer et contribuer à cette étude, n'hésitez pas à consulter votre pharmacienne ou votre pharmacien pour savoir comment procéder.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez-vous adresser à votre pharmacienne ou à votre pharmacien ou à votre médecin.



Vous pouvez également contacter l'équipe de recherche myCare Start de l'Université de Genève à l'adresse mycarestart@unige.ch ou par téléphone :
+41 (0)22 379 12 86 (français)
+41 (0)22 379 58 09 (allemand)